

CHARTRE DES PROJETS ET USAGES DE L'ASSOCIATION MARONI LAB

Adoptée par le conseil d'administration le 17/04/2019

Ce document a pour objectif de définir les valeurs et principes directeurs de l'association.

L'ÉTAT D'ESPRIT

Le Maroni Lab a été créé sur la base des propositions formulées lors des ateliers de maîtrise d'oeuvre urbaine qui se sont tenus à Saint Laurent du Maroni en 2016 et qui ont permis de développer une vision prospective de la ville durable amazonienne, transfrontalière et multiculturelle. C'est dans la continuité de cette vision prospective que se place le Maroni Lab, laboratoire indépendant, permanent et transfrontalier du développement urbain qui se positionne à l'échelle de l'ensemble de la région du Maroni. Il défend l'idée d'une ville conçue par et pour ses habitants et s'inscrit dans une démarche collective, alternative et citoyenne qui permet à chacun de devenir acteur des transformations de son territoire. A ce titre, il est ouvert à tous, sans distinction aucune.

Les actions du Maroni Lab s'inscrivent dans les grandes orientations suivantes :

1. Développer et entretenir une citoyenneté urbaine en adéquation avec la réalité du territoire dans lequel s'inscrit le Maroni Lab (ville amazonienne, forte croissance démographique, périmètre transfrontalier, etc.) ;
2. Donner une image positive de Saint Laurent du Maroni et de sa région ;
3. Améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'habitats spontanés ;
4. Préserver l'ouverture de la ville de Saint Laurent du Maroni sur le fleuve et le bassin de vie transfrontalier du Maroni ;
5. Entretenir la mémoire de l'urbanisation de Saint Laurent du Maroni et son bassin de vie ;
6. Favoriser le développement économique par la mise en valeur des savoir-faire locaux et le désenclavement de certains quartiers, villes, sous-régions ;
7. Favoriser une concertation systématique des habitants et une logique de réciprocité dans les échanges avec les acteurs publics ou privés lors de la mise en oeuvre des programmes d'aménagement du territoire.
8. Soutenir les initiatives permettant d'investir les espaces publics libres ou dédiés à la création ou à l'engagement citoyen ;
9. Agir en faveur de la mobilité douce et d'un développement urbain durable ;
10. Assurer une mission de veille, d'alerte et d'information des habitants sur les transformations urbaines en cours et à venir.

LES USAGES

Le Maroni Lab dispose d'un local ouvert à toutes les personnes intéressées par le projet de l'association ou les ressources qui y sont disponibles.

Le Maroni Lab met à disposition de ses membres un certain nombre de ressources documentaires consultables au local de l'association.

Les actions organisées par l'association font l'objet d'une ouverture au public différenciée en fonction de leur nature.

Nature des actions envisagées :

- Ateliers, formations, conférences ;
- Promenades urbaines ;
- Voyages d'étude, échanges régionaux/internationaux ;
- Mise en œuvre de projets d'aménagement (espaces publics, mobiliers urbains, habitat...) ;
- Réalisation d'études, d'enquêtes, de rapports ;
- Structuration et accompagnement de conseils de quartier, conseils citoyens, coopératives, etc.
- Evènements.

LES PROJETS

Le Maroni Lab a pour ambition d'identifier des besoins et des porteurs de projets dans sa zone d'action. Il peut porter ou accompagner le développement de projets aux étapes suivantes : identification des besoins, montage de projets, recherche de financement, mise en œuvre effective des activités, évaluation et capitalisation.

Le Maroni Lab participe à la mise en œuvre de projets en tant que maîtrise d'ouvrage principale ou via une convention de partenariat avec une structure partenaire.

Le conseil d'administration se prononce sur la pertinence des projets (faisabilité technique et financière) et l'opportunité pour le Maroni Lab de les accompagner ou de les mettre en œuvre.

LES ATELIERS PROJETS

Les ateliers thématiques autour de la mise en œuvre d'un projet soutenu ou directement porté par le Maroni Lab doivent être encouragés. Ces ateliers permettent de renforcer l'adhésion des habitants autour du projet, d'en mûrir le contenu et les objectifs grâce aux échanges et débats suscités, de lui donner une visibilité accrue grâce à la mise en réseau et la recherche de synergies.

Ces ateliers peuvent donner lieu à la création de commissions de projet ouvertes aux membres de l'association qui souhaitent s'investir sur la mise en œuvre du projet.

Les ateliers de restitution de projets sont également encouragés afin d'évaluer l'impact des actions entreprises et de capitaliser sur les résultats.

OBJECTIFS DU PROCESSUS PARTICIPATIF POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS

A travers le cycle de projet proposé (identification, atelier, validation, commission), le projet devient structurant du fonctionnement du Maroni Lab. Ce cycle de fonctionnement permet de toucher à l'ensemble des objectifs de l'association, du partage de données à l'action en passant par la réflexion collective et l'échange.

Par ailleurs, la mise en place d'ateliers autour des projets proposés permet de favoriser les échanges à partir de sujets de réflexion concrets, directement liés à une volonté d'action. La forme participative ouverte à tous favorise l'émergence de projets inclusifs et collaboratifs où chaque membre peut contribuer de manière égale (institution ou habitant). Ceci permettra d'impulser des partenariats opérationnels pour aller plus loin que la simple mise en réseau et l'échange d'idées. La validation des projets par les membres lors de ces ateliers permet de s'assurer du respect du champ d'action du Maroni LAB et de l'engagement de tous.